

# Les 2GT à recrutement académique et national

## Certains enseignements optionnels "rares" sont à recrutements académique ou national

Il n'est pas nécessaire de faire des demandes de dérogations (assouplissements à la carte scolaire) pour demander ces établissements.

N'oubliez pas d'en parler rapidement au professeur principal, à la PSY EN du collège. Il est aussi fortement recommandé de prendre contact avec le lycée.

L'inscription se fait sur TSA et la sélection au barème (résultats des élèves)

## Liste de ces établissements à recrutement académiques

2-HOT	2ne technologique Hôtellerie et Restauration (STHR)	Lycée de l'Occitanie (31) Lycée de l'Arrouza (65)
2-GT CIRQU	Arts du cirque (6h)	Lycée Le Garros à Auch (32)
CCDES	Création et Culture Design (6h)	Lycée des Arènes ; Lycée Rive Gauche (31) ; lycée Bossuet Condom (32) Lycée Jean Dupuy (65).
EATDD	Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable	LEGTA Pamiers (09) ; LEGTA Villefranche de R. (12) ; LEGTA Rodez (12) ; LPA St-Affrique (12) LP François Marty (12) ; Lycée Ondes ; Lycée Auzeville (31) ; LEGTA Auch (32) ; Institut St-Christophe (32) ; LEGTA Figeac (46) ; LEGTA Vic-en-B. (65) ; LEGTA Albi (81) ; LP Tuscayrats (81) ; LEGTA Montauban (82)
LVC rares		Hébreu, Japonais, Arabe, Portugais, Chinois, Russe, Polonais

---

*En parler rapidement au professeur principal, PSY EN et téléphoner au lycée*

---

## Liste des établissements à recrutement national

### -Lycée Le Garros à Auch (32) - recrutement national -

Les élèves souhaitant suivre cet enseignement optionnel à recrutement national doivent télécharger le **dossier sur le site du lycée** <http://le-garros.entmip.fr/>. Un **certificat médical** d'aptitude à la pratique des activités sportives sera exigé (possibilité de le produire à la rentrée scolaire en cas d'admission).

Pour la date limite de retour des dossiers, les familles doivent se référer aux informations indiquées sur le **site de l'établissement**.

Les candidatures seront examinées par une commission de validation.

Les collèges seront informés des résultats de la commission par l'établissement.

L'inscription se fait sur TSA *par les parents ou par AFFELNET si l'inscription se fait par l'établissement*.

---

*Dossier à remplir, certificat médical, délai sur le site du lycée*

---

## Attention!

- Ces recrutements se font en fonction des places disponibles. Il est donc impératif de saisir **un vœu dans le lycée de secteur** afin de garantir une affectation.
- Assurez-vous bien de la disponibilité à l'**internat** (auprès du lycée) et des **transports scolaires** (auprès de la région)